

DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS
ARRONDISSEMENT DE LENS
CANTON DE LIEVIN
COMMUNE DE VIMY

Envoyé en préfecture le 02/04/2025

Reçu en préfecture le 02/04/2025

Publié le 02/04/2025

ID : 062-216208611-20250402-0201042025-DE

S²LOW

CONSEIL MUNICIPAL – DELIBÉRATION N°2

SEANCE DU 1^{ER} AVRIL 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le premier avril, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Christian PRIMONT, Maire, par suite de convocation en date du vingt-cinq mars, dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Présents : Christian PRIMONT, Julien WOJCIESZAK, Agnès LEVANT, René HAUTECOEUR, Sylvie LANCRY, Philippe HEROGUELLE, Marie DECIMA, Annie POEYDOMENGE, Marie-Pascale CLEMENCEAU, Jean-Pierre SANSON, Bernard VANDYCKE, Jean-Marie VERWAERDE, Françoise LOUVEAU, Francis MONBORGNE, Yvette DELIGNE, Régina GWIZDEK, Raymond MIKLIC, Danielle BRAY, Philippe DEBAS, Evelyne NACHEL, Doriane HARDY, Francis TILMANT, Pascale FONTAINE.

Absents excusés : Franck LODER, Laurent DEBLOCK, Michèle DRION, Jean-Paul WILQUIN.

Françoise LOUVEAU est désignée secrétaire de séance.

OBJET : AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2024

Le conseil municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les instructions budgétaires M57

Vu l'avis favorable de la commission des finances réunie le lundi 17 mars 2025

Le conseil inscrit au budget l'affectation des résultats suite à l'approbation du compte financier unique 2024 lequel peut se résumer ainsi :



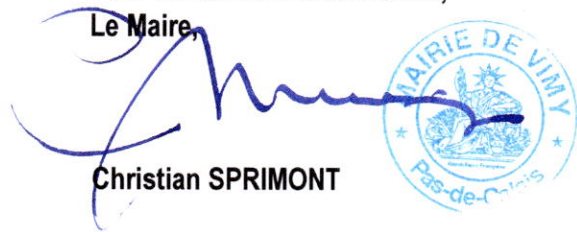
LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
Résultat reportés		539 917.04	80 707.11		80 707.11	539 917.04
Opérations de l'exercice	5 434 224.65	5 599 311.89	419 916.36	332 265.91	5 854 141.01	5 931 577.80
Totaux	5 434 224.65	6 139 228.93	500 623.47	332 265.91	5 934 848.12	6 471 494.84
Résultat de clôture		705 004.28	168 357.56			536 646.72
	Besoin de financement		168 357.56			
	Excédent de financement					
	Restes à réaliser en DEPENSES		101 289 .60			
	Restes à réaliser en RECETTES		151 347.08			
	Besoin de financement		118 300.08			
	Excédent total de financement					

A cet effet, le maire propose au conseil municipal

- De couvrir le besoin de financement dégagé par la section d'investissement pour 118 300.08 € (compte 1068)
- D'affecter le solde, soit 586 704.20 € en excédent de fonctionnement reporté (compte 002)
- De reprendre le déficit d'investissement reporté de 168 357.56 € (compte 001)

Pour à l'unanimité

Pour extrait certifié conforme,
 Le Maire,


 Christian SPRIMONT



